

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 13 décembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procuration(s) : Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Cécile DELATTRE

N° CD/2018/115 - 600 - Développement et animation territoriale **Proposition d'approbation du Schéma d'orientation pour la culture et le patrimoine 2018-2021**

Conformément à la délibération du Conseil Départemental du 11 décembre 2017 n° CD/2017/064, après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

- D'approuver les orientations 2018-2021 pour la culture et le patrimoine :
 - . faire de la culture et du patrimoine des leviers d'animation, d'attractivité et de développement pour le Bas-Rhin, l'Alsace et à l'échelle du bassin rhénan ;
 - . faire de l'innovation, de la digitalisation, de la création et de la dimension transfrontalière des marqueurs du projet culturel et patrimonial départemental ;
 - . proposer une offre culturelle et patrimoniale aux Bas-Rhinois, accessible à tous les âges de la vie, favorisant l'épanouissement et le lien social ;
 - . développer une approche partenariale en vue de maintenir un réseau de services publics culturels de proximité et de garantir un développement équilibré entre territoires ruraux, rurbains, urbains et l'Eurométropole de Strasbourg ;
 - . coconstruire les projets culturels, afficher les objectifs et les faire partager par un travail de médiation, d'accompagnement, d'expertise et d'ingénierie ;
 - . instaurer une démarche d'évaluation du Schéma d'orientation pour la culture et le patrimoine 2018-2021 afin d'être dans une réalisation dynamique et d'introduire les notions de résultat et d'impact ;

- De retenir les priorités d'action départementale dans les domaines de la culture et du patrimoine :
 - Développer des services publics culturels de proximité
 - Développer l'accès à la culture par la pratique et l'expérience sensible
 - Faire du numérique un marqueur du développement culturel
 - Articuler culture, tourisme et économie créative

Révéler et valoriser la filière castrale alsacienne

- D'adopter le schéma d'orientation pour la culture et le patrimoine pour la période 2018-2021, dont le projet est joint à la présente délibération ;
- De donner délégation à la Commission Permanente pour approuver tout acte qui permettra de mettre en œuvre ce schéma.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181213-lmc1119143-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 19/12/18